



EXTRAIT DE PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL

Date de la séance : 8 décembre 2025

Présidence : Monsieur Nicolas Menétrey

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTILLIEZ

Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

Vu le préavis de la Municipalité n° 45/2025 relatif à une demande de crédit pour la mise en conformité du stand de tir de Sugnens, soit mise en place de récupérateurs de balles et remplacement de la ciblerie électronique,

Où les rapports des commissions chargées de son étude,

prend acte

- de l'amortissement du montant annuel de CHF 9'600.- sur une période de 10 ans

DECIDE :

1. **d'autoriser la Municipalité à mettre en conformité le stand de tir de Sugnens par la mise en place de récupérateurs de balles et le remplacement de la ciblerie électronique ;**
2. **de lui accorder dans ce but un crédit de CHF 96'000.- (nonante-six mille) ;**
3. **de financer cet investissement par les disponibilités de la bourse communale ou par un emprunt auprès d'un établissement financier aux meilleures conditions du marché**

Ainsi délibéré en séance du 8 décembre 2025.

Le président :

Nicolas Menétrey



La secrétaire remplaçante :

Mical Waeber-Dutoit